VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

920-922 rue Marengo, entre les rues Camp et Magasin,

Sur un terrain de 45 pieds.

MAISON SIMPLE A DEUX ETAGES,

2074 rue Poydras, près de la rue Galvez,

COTTAGE SIMPLE,

2719 rue Decatur,

Près de toutes les Manufactures du Troisième District.

Succession de John Skehan

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.—No 93 950.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 10 janvier 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN ET BILLE, Jas A. Brennan, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé du 21 novembre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot ou portion de terre, connu comme un lot et demi de terre, situé dans le Huitième District de cette ville anciennement dans le faubourg Est. Bouligny, anciennes paroisses Jefferson, dans l'Ilet No 28, lequel est borné par les rues Milan, Camp, Marengo et Magasin, désigné comme lot No 17 et une moitié du lot No 16, sur un plan dressé par Augustus B. Phelps, voyer, daté du 15 février 1849, une copie duquel est déposée en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire, ledit lot et demi ou portion de terre en ceci décrit sont contigus l'un à l'autre, et mesurent ensemble quarante-cinq (45') pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de cent douze (112') pieds entre lignes parallèles, mesure américaine, et ayant les dites dimensions comprennent un cottage double 920, 922 rue Marengo, contenant quatre chambres de chaque côté, avec grande cour, sur un côté entouré par de magnifiques résidences et tous les agréments.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Poydras, Prieur, Lafayette et Johnson, désigné comme lot No 12 de l'Ilet No 13, ledit lot mesurant trente (30') pieds trois (3") pouces de face à la rue Poydras, trente (30') pieds de largeur dans le fond et quatre vingt-sept (87') pieds neuf (9") pouces et deux lignes (2") sur la ligne de côté le divisant du lot No 13 et quatre-vingt-neuf (89') pieds cinq (5") pouces sur la ligne de côté.

Les améliorations comprennent une maison simple à deux étages, 2074 rue Poydras contenant deux chambres à l'étage supérieur et un rez-de-chaussée et chambre dans la cour.

3. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Decatur, Port, St Ferdinand et Chartres, désigné comme lot No 7 de l'Ilet No 2, sur un plan, déposé comme plan No 51 en l'étude de Félix Grima, de cette ville, lequel dit lot de terre mesurant vingt deux (22') pieds, quatre (4") pouces et deux (2") lignes de face à la rue Decatur sur profondeur de soixante douze (72') pieds dix (10") pouces et quatre (4") lignes sur le côté du lot No 6 et de soixante cinq (65') pieds sept (7") pouces et deux (2") lignes sur le côté du lot No 8 avec une profondeur dans le fond de vingt et un (21') un pouce (1") pouce et quatre (4") lignes.

Les améliorations comprenant un cottage simple 2719 rue Decatur contenant trois chambres, chambre dans la cour, galerie ouverte, étable dans le fond près de toutes les industries du Troisième District.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer part utiles certificats nécessaires requis, aussi pour les recherches de ville et d'Etat. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication. Les taxes de 1911 devant être payées par l'acquéreur. L'acte de vente payé devant Jas J. Wendle, notaire.

E. P. Foley avocat.

8 déc—9 11 16 25—jan 1 8 10

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE SIMPLE,

2644 rue Quartier, près de la rue Broad.

Contenant maison Trois Chambres à Coucher, Chambre à Bain, Salle à Manger, Cuisine, Vestibule, Galerie de côté. Près des Chars de la rue Esplanade, Eglises, Ecoles et Marché.

Succession de Eugène Quatrevaux.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No 94,016.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 10 janvier 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, Encanteur, bureau No 733 rue Union, en vertu d'et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 30 novembre 1910 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Quartier, Dorgenois et Hôpital étant l'Ilet No 344, ledit lot est désigné par l'No Dix sur l'Ilet No Six, sur un plan dressé par A. De Armas, voyer, le 19 avril 1871, et déposé en l'étude de Jas Fahey, ancien notaire, comme plan No 2 du livre des plans No Un, ledit lot mesurant trente (30') pieds de face à la rue Quartier au cent cinquante-six (156') pieds neuf (9") pouces et une (1") ligne vers la rue Broad et cent cinquante-six (156') pieds, huit (8") pouces et sept et demi (7 1/2") lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Dorgenois.

Conditions—Un tiers du plus comptant et la balance, en un, en un crédit de un an en deux et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par un billet en deux et deux billets de l'acquéreur faits à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraires de l'avocat en cas de poursuite, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet ou billets et l'acquéreur devant endosser et en plus de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en l'année 1910, et déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur, l'acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant John Watt Duffy, notaire.

John D. Grace, avocat

8 déc—8 11 18 25—jan 1 8 10

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Terrain enseigné Galvez et Espagne.

SUCCESSION DE FRANÇOIS LACROIX No 9,804—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

JEUDI, le 29 décembre 1910, à midi, à la Bourse 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Div. D daté le 21 décembre 1906, pour le compte de la succession de François Lacroix, sera vendu à l'enchère:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 13, formant l'angle des rues Galvez et Espagne, dans l'Ilet borné par les rues Jeanson et avenue St-Roch et mesurant 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de face sur la rue Johnson de 108 pieds et 1 pouce.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Charles Schneidau, notaire.

ALBERT PAUL, Encanteur.

W. W. Wall, avocat.

27 nov—27—déc 4 11 18 25 29

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Chas Etienne et épouse

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 92 755 — Division B. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont et peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Virdegets, administrateur et exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — W. F. Brewer, avocat.

7 déc—7 11 16

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorée et Vacante

DANS LE DEUXIEME DISTRICT,

CHARMANT COTTAGE DOUBLE, Nos 2405 et 2407 rue Hôpital, sur un Terrain Mesurant 36 Pieds, 10 Pouces et 7 Lignes, sur 125 Pieds, 9 Pouces de Profondeur.

UN GRAND TERRAIN sur l'Avenue Claiborne, entre les rues St-Philippe et Ursulines, Mesurant 30 Pieds à l'Avenue Claiborne, sur 85 Pieds de Profondeur.

SUCCESSION DE EUGENIE CROZAT.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D, No 93,407.

PAR LOUIS C. SPEAR & Co.— Louis C. Spear, Encanteur — Bureau 825 rue Union, il sera vendu, MERCREDI, le 14 décembre 1910 à midi, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en cour ouverte le 21 octobre 1910, et ledit jugement signé en cour ouverte le 7 novembre 1910, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendent, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 206, borné par les avenues Claiborne et Ursulines et lignes St-Philippe et Derbigny, lequel lot commence à une distance de 81 pieds et huit pouces de l'encoignure des avenues Claiborne et Ursulines et mesurant Trente pieds et quatre pouces de face à l'avenue Claiborne, sur une profondeur de Quatre-vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, ancien notaire en cette ville, le 30me jour d'avril 1855, ledit lot étant désigné comme No Trois.

Etant la même propriété que ladite défunte Mlle Eugène Crozat a acquise par achat de la People's Homestead Association, par acte pardevant Busslère Rouen, notaire en cette ville, daté du 24 avril 1909, enrégistré en le Bureau des transferts, livre 227, folio 130.

Les améliorations consistent d'un cottage double avec plus ou moins chambres de chaque côté, cabinets, citernes, etc.

Conditions—Comptant sur adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 14

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés du Troisième District.

DEUX TERRAINS

Sur l'avenue des Champs-Elysées, ET 12 MAISONS

Sur la rue Vertu.

SUCCESSION DE AMBROSE KUHN, Sr No 94,035—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.— W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 15 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté du 28 octobre 1910 et signé du 9 novembre 1910 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par les Nos neuf et dix, de l'Ilet No 1328, borné par l'avenue Champs-Elysées, les rues Françaises, Dorgenois (autrefois Magistrat) et Rocheblave (autrefois Verta). Les dits lots sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à l'avenue Champs Elysées, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent six pieds, six pouces et sept lignes entre lignes parallèles.

(2) Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, située dans le même District et même ilet que la propriété ci-dessus décrite mesurant quatre-vingt-onze pieds et six pouces à la rue Rocheblave (autrefois Verta), la même largeur dans le fond, sur une profondeur en ces lignes parallèles de cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes, et est composée en tout des lots originaux cinq, six et sept.

Lesquels dits lots numérotés cinq, six, sept, neuf et dix ont été achetés par ledit défunt Ambrose Kuhn, Sr, pendant la communauté qui existait avec son épouse pré-décédée Sophie Pettersen de Pauline Fonrenée par acte passé en l'étude de Félix J. Dreyfous, notaire le 19 mai 1892, enregistré au livre des transferts 167, folio 436.

Les améliorations sur la propriété dernièrement décrite consistent de deux rangées de maisons, une rangée comme par les numéros 2157 2167 rue Verta et consiste de six maisons ayant deux chambres chacune, une autre rangée immédiatement dans le fond du même consistant de six maisons de deux chambres chacune.

Conditions—Comptant. Dix pour cent comptant requis au moment de l'adjudication. L'acte de vente passé vant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur en des acquéreurs, les taxes de 1910 devant être payées par l'acquéreur ou les acquéreurs, ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Avocats:

W. S. Parkerson,

Sterling Parkerson,

F. J. Dreyfous.

H. D. De ziger.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

2416 RUE BOURBON.

Cottage simple contenant trois chambres.

Dans la Succession de Veuve Pierre Tarride. No 90,582—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C.

PAR RAMSEY & DANZIGER. Cleere A. Ramsey, Encanteur, Bureau No 361 rue Carondelet — JEUDI, le 15 décembre 1910 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté du 28 octobre 1910 et signé du 9 novembre 1910 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A de l'Ilet borné par les rues Bourbon, Roman, Derbigny et St-Antoine, sur le devis privé marqué J enregistré d'après lequel devis ledit lot mesure dix neuf pieds six pouces de face à la rue Bourbon sur cent vingt-deux pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant acquitter les taxes dues et exigibles en 1910, en dessous et en plus du prix de l'adjudication et devant payer pour l'acte de vente pardevant B. J. Daly, notaire 10 0/0 de dépôt requis au moment de l'adjudication

A. D. Danziger, B. J. Daly, avocats.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Edward John Hugo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,863; Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont et peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Augusta W. A. Hugo, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Louis R. Albe, avocat. 8déc—8 7 12

VENTES A L'ENCAN

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trente Lots à Bâtir de Choix dans le 8 ième District

—Et—

Une Encoignure bien située pour les affaires, anciennement occupée par une Pharmacie.

No 2536 Valence, coin de la rue Howard

—A la—

Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI, 12 janvier 1911, à midi.

Succession de James O Brien.

No 93 081—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR LOUIS HUFFT encanteur, bureau 826 rue Union JEUDI 12 janvier 1911, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 6 décembre 1910 par l'Hon E. K Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les lots de terre suivants, situés dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 566, borné par les rues Howard, Cadiz Liberté et Valence et désigné plus particulièrement comme suit: Le lot No 2 formant le coin des rues Valence et Liberté et mesurant trente (30') pieds de face à la rue Valence par une profondeur et face à la rue Liberté de cent vingt (120') pieds, ladite profondeur étant entre lignes parallèles

Le lot No 3 mesurant trente (30) pieds de face à la rue Valence par une profondeur de cent vingt (120') pieds entre lignes égales et parallèles.

Le lot No 6 mesurant trente (30') pieds de face à la rue Valence par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinquante (150') pieds, six (6") pouces.

Le lot No 7 mesurant trente (30') pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinquante (150') pieds, six (6") pouces

Le lot désigné par la lettre W mesurant trente (30') pieds de face à la rue Valence par une première profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Howard de quatre-vingt-neuf pieds (89') pieds, de là à la rue Liberté de dix (10') pieds, de là par une seconde profondeur de trente-un (31') pieds, de là vers la rue Liberté sur vingt (20') pieds, ayant cent vingt (120') pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Liberté et le séparant du lot No 7.

Le lot X mesurant trente (30') pieds de face à la rue Valence par une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre vingt neuf (89') pieds

Le lot Y mesurant trente (30') pieds de face à la rue Valence par une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre vingt neuf (89') pieds.

Le lot Z formé l'encoignure des rues Howard et Valence et mesure trente (30') pieds de face à la rue Valence sur une profondeur et façade de quatre vingt-neuf (89') pieds sur la rue Howard, ladite profondeur étant entre lignes parallèles; le lot No 12 mesure trente (30') pieds six (6") pouces de face à la rue Howard par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt (120') pieds, le tout après un plan d'arpentage de George de Armas, arpenteur et ingénieur civil, sous date du 21 novembre 1910.

Les lots de terre suivants, situés dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 582, borné par les rues Valence, Freret, Cadiz et Howard, étant plus amplement décrits comme suit:

Le lot A forme l'encoignure des rues Valence et Howard et mesure trente (30') pieds de face à la rue Valence par une profondeur et façade à la rue Howard de cent dix-sept (117') pieds; ladite profondeur étant entre lignes parallèles.

Le lot B mesure trente (30') pieds de face à la rue Valence par une profondeur entre lignes parallèles de cent dix sept (117) pieds.

Le lot C mesure trente (30') pieds de face à la rue Valence sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix sept (117') pieds.

Le lot D mesure trente (30) pieds de face à la rue Valence sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix-sept (117') pieds, le tout suivant un croquis de subdivision de George De Armas, arpenteur et ingénieur civil, sous date du 21 novembre 1910.

Une certaine portion de terre ensemble avec tout ce les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant située dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Valence, Howard, Sud Liberté et Upperline, et mesurant comme suit: quarante-cinq (45') pieds de face à la rue Valence sur une profondeur et façade à la rue Howard de cent dix (110') pieds, ladite profondeur étant entre lignes parallèles et étant composée de tout le lot No Dix (10) et de parties des lots 9 et 11, suivant un croquis de J. A. d'H mécourt, arpenteur, daté du 6 janvier 1874, et annexé à un acte de J. A. Larrecho, notaire, du 10 janvier 1874.

Ladite propriété dernièrement décrite et se trouvant dans l'Ilet No 567 est indivise et appartient à l'hoirie et à Mme Wm J. Talbot, et par conséquent de ladite Mme Wm J. Talbot, enregistré dans des procédures et par ordre de la Cour, le tout de ladite propriété dernièrement décrite sera vendu et adjugé avec les (1a) lots ci-dessus mentionnés suivant les termes ci-dessous indiqués.

Termes et conditions—Comptant; l'acheteur ou les acheteurs devant payer en sus et au-dessus du montant de leur enchère les taxes d'Etat dues et exigibles pour l'année 1910 et assumer toutes les taxes pour l'année 1911, et payer pour l'acte de vente devant Arthur J. Rossi, notaire. Faire un dépôt de dix (10 0/0) pour cent au moment de l'adjudication.

LOUIS HUFFT, Encanteur,

826 rue Union.

Charles L. Dénéchaud, avocat pour l'exécutrice.

Ed. P. Foley, avocat pour les héritiers absents.

H. W. Robinson, avocat pour Mme Wm J. Talbot.

9 déc—9 11 18 25—jan 1 8 12

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison-Cottage Simple

Dans le Quatrième District

No 2826 RUE SARATOGA.

Succession de William H. Krone.

No 412, Vingt-Sixième Cour Judiciaire de District de la Louisiane pour la paroisse de St-Tammany.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY Co., W. H. Fitzpatrick, Encanteur — Bureau No 328 rue Carondelet MARDI, 20 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. M Burns, juge de la Vingt Sixième Cour de District Judiciaire de la Louisiane pour la paroisse de St-Tammany, rendu, signé et enregistré en ce bureau le 10 novembre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans la Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Saratoga (autrefois St-Patrick), Sud Rempart (autrefois St-Denis), Troisième et Washington, désigné comme No 13, sur un certain plan dressé par H. Meuhausen, arch. tecte et voyer, daté du 25 juillet 1846 et déposé en l'étude de W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, pour référence dans le livre des plans No 1. Le dit lot de terre mesure trente pieds de face à la rue Saratoga sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par ledit William H Krone, par acte d'achat de la Commercial Homestead Association, pardevant Fred Zengel, notaire, le 21 mars 1898, enregistré dans le livre des transferts 158, folio 257. Les améliorations comprennent un cottage simple contenant environ 3 chambres, cuisine, hangar avec écurie, etc

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire 10 0/0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication et payer ses dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes exigibles après l'année 1910. Les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant J. F. Pierson, avocat.

17 nov—17 20 27—déc 4 11 15 20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de vêtements, articles de toilette, coffre fort en fer, matériaux de tailleurs, miroirs meubles, etc., etc.

E. Phelps vs Alex et Frank Flower.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 95,380—En vertu d'un ordre de vente daté du 9 décembre 1910 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à enchère publique, aux lieux ci-après désignés le MERCREDI 21 décembre 1910 à 10 30 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir—

Dans le local No 526 rue Saint Rempart:

Environ 150 pièces d'étoffes pour toilettes d'hommes, variant de 3 1/2 à 4 verdes de longueur.

1 assortiment de paletots, pantalons, gilets etc., 2 moteurs, 1 grand coffre fort en fer, tables chaises établis, outils, matériaux de tailleurs divers etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux

LOUIS KNOP

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Solomon Wolf, avocat pour le demandeur.

10 déc—10 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant les Nos municipaux 2505 et 2507 Hôpital (maintenant rue Gouverneur Nicholls), entre les rues Rocheblave et Dorgenois.

Suburban Building and Loan Association versus John Wolf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 95,249—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 janvier 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 819 borné par les rues Hôpital, Quartier, Rocheblave et Dorgenois, désigné par la lettre A sur un plan privé annexé à un acte de partage pardevant Jos Lentenschlaeger, notaire, le 25 avril 1907, et mesurant quarante pieds de face à la rue Hôpital avec la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent quatre pieds un pouce et sept lignes sur le côté vers la rue Rocheblave, et une profondeur de cent cinq pieds quatre lignes sur la ligne de l'autre côté rue ou moins étant composé de tout le lot No six qui fut originairement acquis par le feu John Wolf de Victor Bénit acte pardevant Ant. Dorlocourt, ancien notaire en janvier 1852 et la portion la plus près de la rue Rocheblave du lot 42 ayant été acquise par ledit feu John Wolf de John Stock, acte pardevant John Agassie, le 26 mars 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Zengel, Thomas, Suthon & Lozenis, avocats de la demanderesse.

10 déc—10 16 23 30—janv 6 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Portant les Nos Municipaux 1455 et 1457 rue Villeré, entre les rues Kerlerec et Colombus

Gustave A. Liambias vs Stephen C. Escoffier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans— No 95,279 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 12 janvier 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 527 borné par les rues Villeré, Kerlerec, Robertson et Columbus, désigné comme No 4 sur un plan tracé par D. A. De Armas, voyer, en date du 15 février 1856, et déposé en l'étude de Amédée Dupratel, ancien notaire en cette ville, comme plan No 51 du susdit livre de plans No 5 lequel dit lot de terre mesure trente-et-un pieds et onze pouces de face à la rue Villeré sur cent dix-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Charles L. Dénéchaud, avocat pour le demandeur.

10 déc—10 16 23 30—jan 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant les Nos municipaux 3420 et 3422 rue Willow, entre l'avenue Louisiana et la rue Delachaise.

John F. Lindner vs Gustave Salomon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 91 424 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 5 janvier 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre etc., situé dans le Sixième District dans l'Ilet 553 borné par l'avenue Louisiana, les rues Delachaise, Clara et Willow, désigné comme lot No 23 et mesurant trente pieds de face à la rue Willow sur cent cinquante pieds de profondeur sur un plan dressé par Frank H. Waddell, I. C. Acquis le 5 février 1909. Livre 233 Bureau des Transferts, folio 640.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Theodore Cotonio, avocat pour le demandeur.

3 déc—3 9 16 23 30—jan 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de grande propriété de valeur améliorée du Premier District,

Formant l'encoignure des rues Gentilly et Erato (dans l'ilet borné par les rues Galeoulie et Annonciation).

Emile L. Schlueder vs Mme (Veuve) George S. Pettit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 95,140 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 janvier 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No 819 borné par les rues Hôpital, Quartier, Rocheblave et Dorgenois, désigné par la lettre A sur un plan privé annexé à un acte de partage pardevant Jos Lentenschlaeger, notaire, le 25 avril 1907, et mesurant quarante pieds de face à la rue Hôpital avec la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent quatre pieds un pouce et sept lignes sur le côté vers la rue Rocheblave, et une profondeur de cent cinq pieds quatre lignes sur la ligne de l'autre côté rue ou moins étant composé de tout le lot No six qui fut originairement acquis par le feu John Wolf de Victor Bénit acte pardevant Ant. Dorlocourt, ancien notaire en janvier 1852 et la portion la plus près de la rue Rocheblave du lot 42 ayant été acquise par ledit feu John Wolf de John Stock, acte pardevant John Agassie, le 26 mars 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Zengel, Thomas, Suthon & Lozenis, avocats de la demanderesse.

10 déc—10 16 23 30—janv 6 11 12

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété améliorée de valeur du Troisième District.

Portant les Nos municipaux 3142 et 3144 rue St Claude entre les rues Louet et Louisa.

Third District Building Association vs Edward J. Ryan

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 95 149 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 janvier 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, ledit lot étant désigné comme lot No 2 dans l'Ilet No 1571, et étant borné par les rues Clay, O'Reilley, Dupré et Aubrey, ledit lot No 2 mesurant trente pieds deux pouces de face sur la rue Aubrey par une profondeur de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Howe, Fenner, Spencer & Cocke, avocats pour la demanderesse.

9 déc—9 16 23 30 jan 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur du Sixième District,

1° Formant le coin de Belmont Place et de la rue Magnolia (dans l'Ilet borné par la rue Toledano et l'avenue Claiborne).

2° Sur l'avenue Louisiana; entre la rue Willow et l'avenue Claiborne, (dans l'Ilet borné par la rue Delachaise).

Edward Aaron vs Joseph Bichow.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 94,863—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 5 janvier 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par la lettre A dans le block B, borné par les rues Magnolia et Toledano, et la Place Belmont et l'avenue Claiborne, sur un devis et certificat d'arpentage daté du 22 mars 1910 dressé par D. E. Hughes et fils, voyers lequel est annexé à un acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire en cette ville, le 24 mars 1910, d'après lequel devis ledit lot forme l'encoignure de la Place Belmont et la rue Magnolia, et mesure quarante huit pieds de face à la Place Belmont et la même largeur dans le fond, sur une profondeur et façade à la r